



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PEGC

Question écrite n° 56375

Texte de la question

M. Jacques Pélissard appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des corps de professeurs d'enseignement général de collège (PEGC). Il semblerait en effet que les promesses depuis longtemps faites à ces personnels de leur ouvrir des perspectives de carrières identiques à celles des certifiés n'aient pas été concrétisées. Ainsi, les PEGC n'ont toujours pas la possibilité d'accéder à l'indice terminal 782 de la classe exceptionnelle des PEGC ou de la hors classe des certifiés, et cela quel que soit le choix de carrière qu'ils ont effectué : demeurer PEGC ou devenir certifié. Les chiffres du ministère de mars 2000 montrent à cet égard, que sur un total de 29 293 PEGC, seulement 14 sont au 4e échelon de classe exceptionnelle (indice 740) et aucun n'a atteint le 5e échelon. Bien qu'une concertation ait été engagée avec les organisations représentatives des personnels, il apparaît que seuls des mesures de nature ponctuelle sont pour le moment envisagées alors que les intéressés demandent un plan d'ensemble cohérent. Il lui demande dès lors de bien vouloir lui indiquer quelles sont les mesures globales d'amélioration de la carrière des PEGC que compte prendre le Gouvernement en vue d'assurer l'avenir et le bon déroulement des carrières de ces personnels.

Texte de la réponse

La réflexion menée sur le devenir de certains corps de personnels enseignants du second degré, placés en voie d'extinction, dont ceux des professeurs d'enseignement général de collège, est toujours en cours. Dans le cadre de ces travaux, une concertation est actuellement engagée avec les organisations représentatives des personnels afin d'examiner, d'une part, les conditions dans lesquelles sera mise en oeuvre la réforme statutaire des corps d'adjoints ou de chargés d'enseignement et, d'autre part, les améliorations qui pourraient être apportées aux perspectives de carrière des professeurs d'enseignement général de collège et des chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Pélissard](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56375

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 janvier 2001, page 147

Réponse publiée le : 12 février 2001, page 975